

Évolution de la population liégeoise de 1947 à 1963 et sa répartition ⁽¹⁾

par J. A. SPORCK
Docteur en Sciences Géographiques
Maître de Conférences à l'Université de Liège

Les migrations définitives sont responsables de l'accroissement de population de l'ensemble des cinq secteurs dans la proportion de 94,0 %, entre 1947 et 1963.

Deux aspects sont particulièrement intéressants à examiner :

- 1° Les variations dans le temps, année par année, des soldes migratoires, puisqu'ils varient de — 1 500 à + 8 500.
- 2° La répartition spatiale de ces soldes migratoires au sein d'entités petites et très homogènes dans le domaine des migrations définitives.

Ce sont ces deux aspects que nous allons analyser successivement. En cours d'exposé, nous signalerons aussi le comportement des mouvements naturels par l'intermédiaire de l'accroissement naturel annuel et ainsi nous pourrons aussi obtenir l'évolution de la population totale.

I. — EVOLUTION DANS LE TEMPS DES MIGRATIONS DÉFINITIVES DE 1948 A 1963 (voir fig. 3)

Pour l'ensemble des cinq secteurs, les accroissements migratoires annuels présentent des variations d'importance considérable d'une année à l'autre.

(1) La limite adoptée ici est celle des cinq «secteurs». Cet ensemble constitue la région liégeoise dont l'étude a été confiée au Groupe l'Équerre par l'Administration de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire. Nous y distinguerons un ensemble de 80 communes qui forment l'actuelle « agglomération liégeoise ». Les 55 autres communes appartiennent cependant à la région liégeoise parce qu'elles envoient dans cette agglomération plus de la moitié de leur population active résidente.

Il est évident que ces soldes migratoires sont directement en rapport avec les hausses et les baisses de la conjoncture économique.

Toutefois, les effets sur les migrations ont généralement tendance à se manifester avec quelques mois, voire un an de retard; c'est une particularité qu'il ne faut pas perdre de vue.

En 1948, l'accroissement migratoire s'élève à 1,49 %, ce qui est un taux exceptionnellement élevé puisqu'il atteint trois fois la valeur du taux moyen de toute la période considérée.

Certes, 1948 fut une année de haute conjoncture, mais un tel apport de 8 541 personnes tient en plus à deux choses. Certains retours de personnes parties à cause des conditions dues à la guerre s'effectuent encore et, deuxièmement, dans le recensement de 1947, il semble bien que tous les étrangers n'aient pas été comptés, notamment ceux inscrits seulement au registre des étrangers et non inscrits au registre de la population. Or, dès 1948, dans les relevés annuels de population, tous les étrangers sont repris. Il semble bien que ce soit là la source principale de cet accroissement massif qui dans ce cas ne serait pas réel. Nous n'insisterons donc pas sur cette année qui ne présente pas toutes les garanties voulues du point de vue statistique.

L'année 1949 et la suivante 1950 témoignent éloquemment de la crise rencontrée dans ces années avant la guerre de Corée. Le chômage avait sérieusement progressé et de ce fait, il n'y avait guère de raison de faire appel à de la main-d'œuvre extérieure. Les immigrants spontanés étaient pour les mêmes raisons fortement freinés. Il en résulte que le solde migratoire est faiblement négatif en 1949 et positif mais insignifiant en 1950, année déjà marquée dans sa seconde partie par l'amorce d'un mouvement de reprise. La moyenne pour les deux années qui forment une période bien typique de basse conjoncture s'établit à $-0,10$ %.

Dès le début de 1951, la reprise est complète et l'appel à la main-d'œuvre reprend; les entrées augmentent et laissent un solde positif, par rapport aux sorties, de 7 195 personnes, soit une augmentation de 1,25 %, ce qui est considérable.

L'année 1952 continue sur la lancée de la précédente, mais dès le second semestre, le mouvement fléchit car une nouvelle crise débute dans cette partie de l'année, crise qui se développe au cours de 1953 surtout. Il en résulte que l'immigration reste très

importante, plus 5 492 personnes, soit un taux de 0,96 %, mais il y a déjà un ralentissement par rapport à 1951.

Les deux années 1951 et 1952 constituent une période très caractéristique de haute conjoncture avec ses effets bénéfiques pour l'immigration. Pour ces deux années, les gains migratoires s'élèvent à 12 687 personnes, soit un taux annuel moyen de 1,11 %.

Avec 1953, la crise se développe et atteint son ampleur maximum, mais elle reste à un niveau conjoncturel un peu moins bas que celui de 1949-1950. Les migrations définitives traduisent une fois de plus ces faits dans leur solde. Cette fois, ce solde reste positif, mais il se réduit à 0,37 % soit exactement le tiers seulement du taux des deux années précédentes.

En 1954, la crise continue à sévir, elle ne s'atténue qu'en fin d'année. Mais les mouvements migratoires toujours un peu en retard sur la courbe même de la conjoncture vont encore réduire leur apport et le taux d'accroissement ne sera que de 0,21 %.

Les années 1953 et 1954 forment une période typique de relativement basse conjoncture. Le taux annuel moyen y reste positif mais s'établit à 0,29 %, soit près de quatre fois moins qu'au cours de la période de haute conjoncture qui la précède.

Avec 1955, commence une nouvelle période de haute conjoncture et immédiatement le solde migratoire fait un bond; il passe à 0,89 %. Il se maintient à peu près en 1956 : 0,86 % et monte à 1,21 % en 1957 alors que dès la seconde partie de l'année et surtout le dernier trimestre de 1957, la crise est amorcée, mais il y a toujours le décalage de quelques mois entre l'évolution des faits économiques et leurs répercussions sur les migrations définitives. Ces trois années forment une période caractéristique d'immigration importante. Elle apporte 16 408 habitants supplémentaires, soit un taux annuel moyen de 0,91 %, ce qui est fort bien.

1958 marque le début d'une période difficile. Certes, la conjoncture n'est pas favorable au cours de ces années, mais en plus débute en 1958, de façon sensible pour la région liégeoise, les effets de la crise charbonnière. Les fermetures de charbonnages vont se multiplier et l'emploi va baisser de façon rapide et par milliers chaque année.

De ce fait, dès 1958 les soldes migratoires tombent à presque rien : 0,21 %. En 1959, le mouvement s'accroît et le taux d'accroissement migratoire descend à 0,10 %.

L'année 1960 verra même le solde migratoire devenir très faiblement négatif : $-0,07\%$ et 1961, malgré son caractère d'année de reprise très nette sur le plan conjoncturel, surtout dans le second semestre, n'enregistrera encore qu'un taux migratoire positif insignifiant : $+0,03\%$.

Ces quatre années forment une période de stagnation démographique presque complète. On peut néanmoins couper cette période en deux parties. La première comportant les années 1958 et 1959 garde un solde positif de $0,13\%$, soit bien peu de chose. Les années 1960 et 1961 ont un taux annuel moyen négatif de $0,05\%$, soit très peu de chose comme valeur négative mais cela retarde très sérieusement la progression de la population régionale.

Il faut attendre 1962 pour que la reprise conjoncturelle marque tous ses effets sur le plan des migrations. Un solde positif de 3 370 personnes, correspondant à un taux de $+0,59\%$, fait enfin reprendre une allure ascendante à la courbe de la population.

En 1963, la conjoncture s'est maintenue à un niveau très élevé au point que l'on a parlé de véritable surchauffe de l'économie. Grâce à cette situation, les effets de la réduction d'activité charbonnière ont pu être annulés et au-delà puisque un accroissement migratoire de 5 141 personnes est enregistré en 1963, soit un taux de $0,90\%$.

Bien que 1964 marque une tendance au ralentissement, notamment en sidérurgie, il est presque certain que les effets ne se marqueront pas encore sur le mouvement migratoire et que le solde pour 1964 dépassera encore les 5 000 personnes ⁽¹⁾.

Les années 1962 et 1963 forment donc la dernière période, dont le taux moyen d'accroissement migratoire se situe à $0,74\%$. Il est pratiquement certain qu'en fait c'est une période de 3 ans avec 1964 qu'il faudra considérer, et probablement même une période de 4 ans, car 1965 ne marque pas de tendance nette à la crise et si même il s'en produisait en fin d'année, nous savons que les effets ne se marqueraient qu'à partir de 1966 pour les soldes migratoires. Il y aurait ainsi une période de 4 ans au moins

(1) Il a été en fait de 6 733 personnes.

de haute conjoncture, qui succéderait aux 4 années de stagnation et de crise charbonnière de 1958 à 1961 ⁽¹⁾.

Si on divise les seize années examinées en 2 grandes périodes, on obtient une première décennie 1948-1957 avec un taux moyen de 0,67 % et une seconde subdivision comportant les six dernières années avec un taux moyen de 0,34 %, soit la moitié du précédent. L'ensemble des seize années donne un taux moyen de 0,49 % l'an.

Remarquons cependant que, si 1964 et 1965 apportaient en moyenne 5 000 personnes chacune, on obtiendrait pour ces huit dernières années 0,46 % d'accroissement migratoire, ce qui nous rapprocherait tout de même de façon appréciable du rythme de la première décennie observée et nous mettrait pratiquement au niveau de la moyenne des seize années. Un tel résultat ne serait certes pas vraiment brillant, mais tenant compte du fait que cette seconde subdivision comporte toutes les années marquées par la crise charbonnière, il faut bien admettre que la Région Liégeoise prouve ainsi qu'elle résiste bien à cette épreuve et qu'elle est prête à reprendre son expansion.

II. — RÉPARTITION SPATIALE DES SOLDES MIGRATOIRES (1947-1963)

A. — *Au niveau de la Région liégeoise (fig. 1)*

L'ensemble régional a connu au cours des seize années un accroissement de population totale de 8,6 %, soit par migrations définitives pour 7,8 % et par accroissement naturel pour 0,8 %. Cette valeur est évidemment une moyenne qui recouvre des comportements très différents suivant les subdivisions que l'on établit. Déjà au niveau des cinq secteurs, les différences de comportement sont remarquables, c'est pourquoi nous allons les examiner.

C'est le secteur I ou du Nord-Est qui, en valeur absolue, absorbe la plus grande part des soldes migratoires positifs, soit 36 % de l'ensemble, ce qui y détermine un accroissement de popu-

⁽¹⁾ Après une série d'alternance de 2 ans, puis une période de transition de 3 ans de 55 à 57, le rythme « cyclique » semble être passé à des périodes de 4 années et peut-être est-il encore en train de s'allonger davantage.

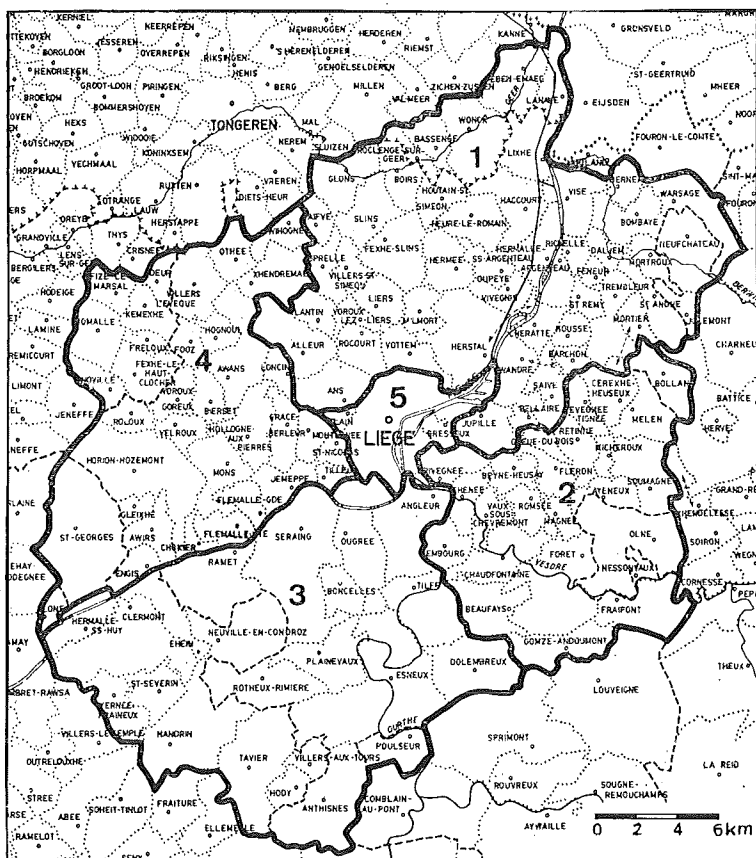


Fig. 1. — Les cinq secteurs de la région liégeoise.

lation de 13,3 %. Avec le renfort, ici très important, de l'accroissement naturel, qui équivaut à 112,5 % de celui de toute la région, on obtient une progression de 17,7 % pour l'ensemble de la population. Il en résulte que ce secteur absorbe à lui seul 43,5 % du surplus de population des cinq secteurs. De ce fait, sa part dans l'ensemble régional qui n'était que de 21,2 % en 1947, passe à 22,9 % en 1963. En valeur absolue cela correspond à un gain de 16 098 migrants et à 5 337 naissances en plus que de décès. Ces 21 435 personnes en plus font passer la population de 121 350 à 142 785 habitants.

Le secteur II ou de l'Est est celui qui présente le plus fort accroissement relatif de sa population. La progression est de 19,7 %. Les soldes migratoires positifs, qui représentent 27,6 % de ceux des cinq secteurs, assurent une augmentation de population de 16,2 %, le reste est fourni par l'excédent des naissances sur les décès qui est ici encore assez important puisqu'il équivaut à 56,2 % de celui de la région et qu'il provoque une augmentation de 3,5 % de la population du secteur.

Du fait de cette forte progression, ce secteur absorbe 30,3 % du gain de population régional bien qu'au départ en 1947, il ne constituât que 13,3 % du total des cinq secteurs. En 1963, cette part est passée à 14,7 %.

En valeur absolue, cela correspond à un gain de 12 332 migrants et à 2 663 naissances en plus que des décès. Ces 14 995 personnes en plus font passer la population de 76 149 à 91 414 habitants.

Le secteur III ou du Sud augmente encore en population à un rythme un peu supérieur à la moyenne régionale mais néanmoins inférieur de moitié environ à ceux des deux premiers secteurs. Les soldes migratoires positifs correspondent à une augmentation de la population de 10,5 %. Hélas, le mouvement naturel se traduit ici par un excédent de décès sur les naissances de l'ordre de 0,6 % de la population, si bien que celle-ci progresse finalement de 9,9 %.

Ce secteur absorbe ainsi 23,2 % des immigrants mais perd par excédent des décès l'équivalent négatif de 11,5 % de l'accroissement naturel régional. L'accroissement de la population totale restant légèrement supérieur à la moyenne régionale, la part de ce secteur passe de 17,2 % en 1947, à 17,4 % en 1963. En valeur absolue, cela correspond à un gain de 10 329 migrants et une perte de 549 personnes par excédent de décès sur les naissances soit finalement un boni de 9 780 habitants qui fait passer la population de 98 569 personnes en 1947 à 108 349 habitants en 1963.

Les deux derniers secteurs ont l'un un accroissement inférieur à la moyenne régionale et l'autre un recul de population. Le secteur III étant pratiquement au statu-quo, il en résulte que le centre de gravité de la population se déplace vers le Nord et vers l'Est, donc en fait vers le Nord-Est. C'est une notion qu'il

est intéressant d'enregistrer d'autant plus que les emplois offerts s'accroissent et surtout s'accroîtront dans les compartiments du Centre, du Nord et de l'Ouest. Leur centre de gravité se déplace donc vers le Nord-Ouest. Il apparaît ainsi une certaine divergence entre les deux directions. La caractéristique essentielle de cette divergence sera d'accroître, plus que proportionnellement, le trafic traversant la Meuse au sein de la région.

Nous trouvons ainsi une donnée qui permet d'insister sur l'importance croissante des trafics appelés à traverser la Meuse.

Le secteur IV ou du Nord n'absorbe que 11,4 % des soldes

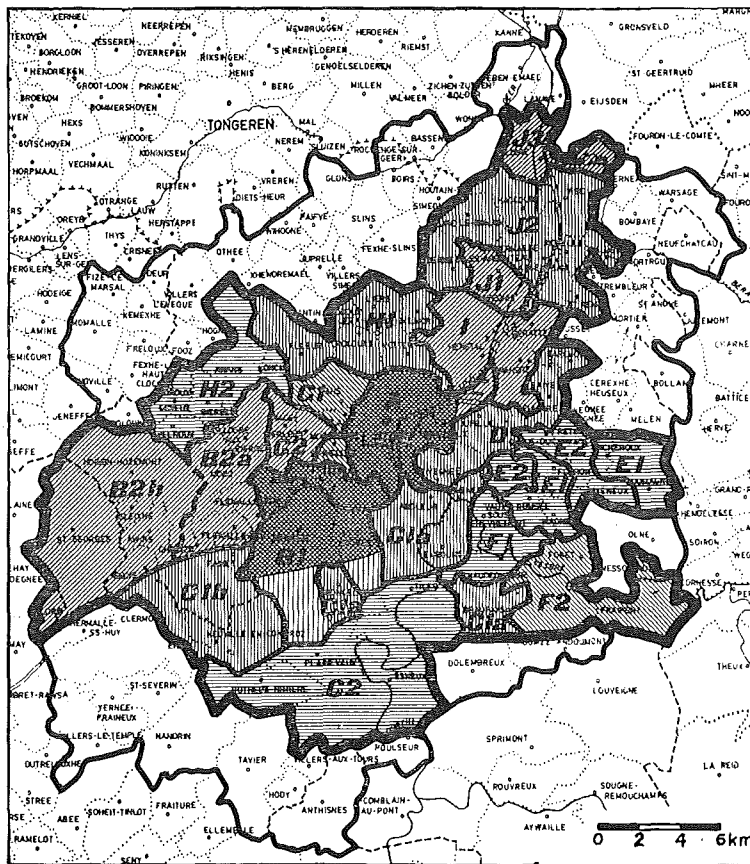


Fig. 2. — Région et agglomération liégeoises
Compartiments homogènes pour l'évolution de la population 1947-1963.

migratoires, ce qui détermine une augmentation de sa population de 5,0 %. Grâce à un excédent de naissances sur les décès équivalent à 20,1 % de celui de la région, la population augmente finalement de 5,9 %. Ce rythme nettement inférieur à la moyenne régionale provoque une diminution de l'importance de ce secteur qui passe de 17,7 % en 1947 à 17,3 % en 1963. En valeur absolue cela correspond à un gain de 5 077 migrants et de 954 excédents de naissances sur les décès. Ces 6 031 personnes font passer la population du secteur de 101 767 habitants en 1947 à 107 798 en 1963.

Le secteur V ou du Centre Urbain accuse une perte de population de 2 866 personnes au cours de la période considérée. Malgré le phénomène de la « citisation », le solde migratoire reste positif mais très faible ; il correspond à un gain de 0,5 % en seize ans et est égal à 1,8 % du solde migratoire régional.

Le mouvement naturel est ici catastrophique, il détermine une perte de 3 661 personnes par excédent de décès sur les naissances, soit 2,1 % de la population de 1947. L'ensemble de la population du secteur diminue donc de 1,6 %.

Il en résulte que la part de ce secteur central recule de 30,6 % en 1947 à 27,7 % en 1963.

Ce recul de 2,9 % correspond donc à une réduction de l'ordre d'un dixième du rôle du centre urbain au point de vue résidentiel, ce qui est loin d'être négligeable.

B. — *Au niveau de petits compartiments homogènes* (1)

Nous allons passer en revue le comportement de ces divers compartiments (2) en allant des plus dynamiques vers les stagnants, puis vers ceux qui sont en régression.

(1) L'ensemble de ces compartiments homogènes ne couvre d'ailleurs pas les cinq secteurs, mais bien 80 communes dont la population est passée de 529 080 habitants en 1947 à 578 240 en 1963 soit une progression de 49 160 habitants ou de 9,3 %. Les 55 autres communes ne sont pas encore intégrées à l'agglomération, même prise au sens le plus large. Leur population est d'ailleurs restée stationnaire. Exactement, il y a eu un gain de 319 habitants soit 0,71 % en seize ans ! La population est de 45 136 habitants en 1963 contre 44 817 en 1947.

(2) Nous avons repris ici des compartiments établis par nous lors d'une étude d'évolution de la répartition géographique de la population de la Région Liégeoise de 1947 à 1957 (J. A. SPORCK, *Répartition géographique de l'évolution de la population dans la région industrielle liégeoise de 1947 à 1957*, dans *Bull. du Centre d'Etudes et de Documentation sociales*, Nos 5-6, mai-juin 1958, 30 p.). L'évolution de 1957 à 1963

1) *Compartiments dont le taux d'accroissement est proche de cinq fois la moyenne régionale* (1).

Ces compartiments sont au nombre de trois. Ils sont d'importance moyenne et groupent 14 communes (voir fig. 2).

C'est le compartiment H 1, c'est-à-dire une zone en bordure de la Hesbaye allant de Alleur à Milmort en passant par Liers, Voroux-lez-Liers, Rocourt et Vottem.

L'accroissement de population dépasse 5 fois la moyenne régionale et dépasse de peu 44 %.

Les deux autres compartiments se situent au Sud de l'agglomération.

Les huit communes se répartissent géographiquement en trois ensembles : au débouché de la vallée de l'Ourthe : Chênée, Angleur et Embourg; sur le plateau de l'Ardenne condrusienne et presque contigus aux précédents : Boncelles et Beaufays; en bordure de la rive droite de la Meuse à l'amont et montant vers le plateau : Ramet, Ehein, Neuville-en-Condroz.

La progression de ces communes à forte vocation résidentielle dépasse de près de cinq fois la moyenne régionale, soit exactement 41 %.

Ce premier ensemble est très nettement détaché du reste. Sa progression de 19 042 habitants, soit 38,6 % du gain régional total, détermine le passage de cet ensemble de 7,8 % à 10,2 % de la population des cinq secteurs. On se trouve en présence des communes les plus dynamiques sur le plan résidentiel, et de plus, le graphique (voir fig. 3) permet d'observer une particularité remarquable en ce qui concerne la répartition dans le temps de cette progression.

Les deux courbes apparaissent très proches l'une de l'autre, elles se recoupent à plusieurs reprises, mais surtout *elles sont très régulières* (2).

confirme l'homogénéité de ces compartiments sur le plan de l'évolution de la population. Puisque pour plus des 9/10 cette augmentation est affaire de migrations définitives, nous avons pris directement les évolutions de la population totale.

(1) La moyenne régionale est de 8,6 %. Pour la même période, l'accroissement de la population du pays est de 9,6 %, mais là, l'accroissement naturel intervient pour près des 9/10.

(2) En 1961, toutes les courbes connaissent une cassure verticale qui correspond à la rectification résultant du recensement de 1961. Généralement, il en résulte une diminution de population, mais dans deux cas cette rectification donne une augmentation de population.

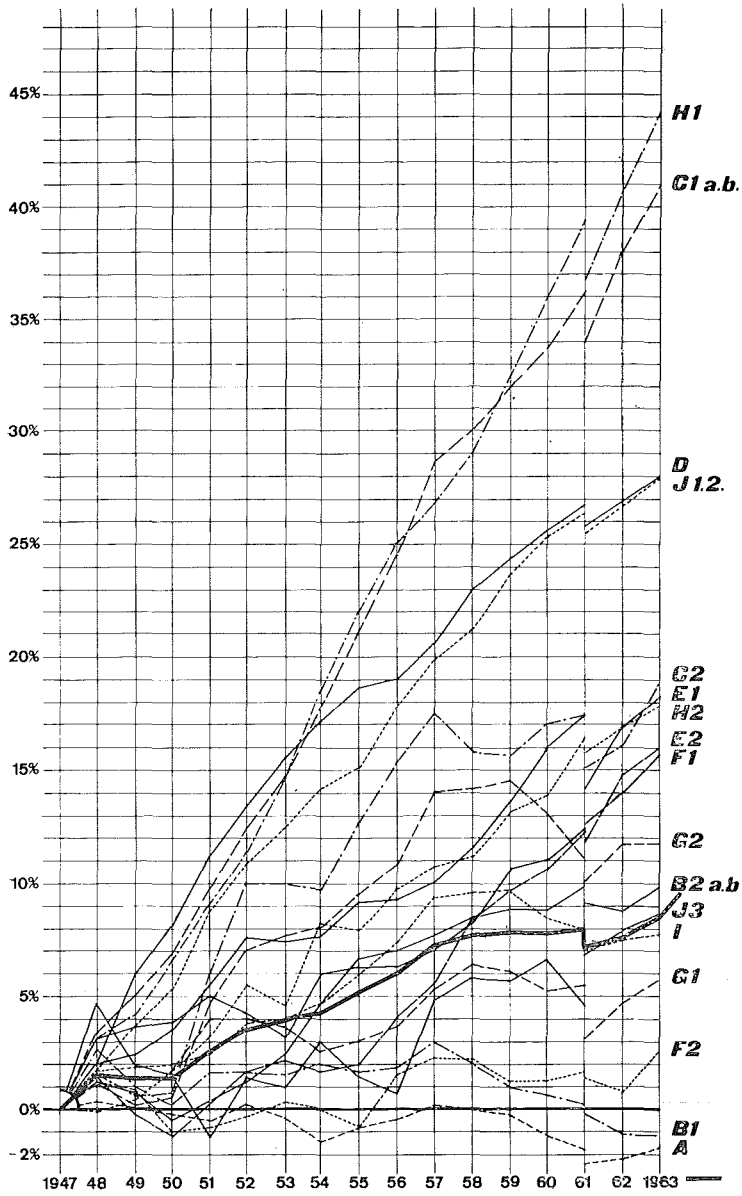


Fig. 3. — Région liégeoise et compartiments
Évolution 1947-1963

Or, l'examen par secteurs l'a montré, et les compartiments suivants le confirmeront, la progression de la population dans la région se fait de façon très irrégulière en suivant de très près les fluctuations de la conjoncture.

Pour cet ensemble on note à peine de légères inflexions lors des périodes de récession. Ce contraste est frappant, il mérite de retenir l'attention et de faire l'objet d'un essai d'explication.

Il semble bien que l'explication soit assez simple. Il s'agit de communes où l'augmentation de population est surtout provoquée par la réalisation de constructions nouvelles. Cette construction de logements est entreprise le plus souvent par ou pour des personnes habitant déjà dans la région mais qui s'établissent dans des sites qui leur paraissent plus viables, plus agréables que ceux où ils résident et qui, eux, se trouvent souvent dans des communes du centre de la région. Pour beaucoup, ce nouveau choix est rendu possible par la possession d'une voiture et/ou par l'amélioration des moyens de transport en commun au départ de ces communes.

Un accroissement de population basé sur un tel système n'est pas sensible aux phases de la conjoncture parce qu'il s'agit généralement de personnes établies depuis un certain temps, voire depuis toujours dans la région et disposant le plus souvent d'emplois stables ⁽¹⁾. Leur décision de construire ou d'acheter est généralement basée sur l'évolution de leurs disponibilités et de leurs besoins, ce qui est indépendant des phases conjoncturelles.

Cette allure de croissance régulière n'est donc qu'une exception logique à la règle générale observée pour l'ensemble régional.

2) *Compartiments dont le taux d'accroissement est proche de trois fois la moyenne régionale.*

Ces compartiments sont au nombre de deux. Ils sont d'importance moyenne et groupent seize communes. Ils atteignent tous

⁽¹⁾ En plus de ces personnes « relocalisées », on trouve aussi dans ces communes un certain nombre de migrants alternants qui viennent s'installer dans l'agglomération pour se rapprocher davantage de leur lieu de travail, mais tout en restant dans un milieu mieux en rapport avec leurs goûts. Ces personnes sont, elles aussi, fort peu influencées dans leur décision par les mouvements de la conjoncture, car il s'agit souvent de travailleurs occupés depuis plusieurs années déjà dans la région et occupant des emplois qui sont à l'abri de licenciements éventuels lors des périodes de récession, tant que celles-ci ne prennent pas d'allure catastrophique; or ce ne fut jamais le cas au cours des seize années examinées.

deux 28 % de gain en 1963 mais pendant presque toute la période, c'est le compartiment D, c'est-à-dire la zone résidentielle de l'Avant-Pays de Herve avec les communes de Grivegnée, Jupille, Bellaire, Saive et Barchon qui a progressé un peu plus vite, sauf les toutes dernières années, ce qui ramène sa courbe au niveau de celle de l'autre compartiment.

Ce second compartiment est la zone résidentielle de la Basse-Meuse avec onze communes allant de Hermée — Vivegnis — Argenteau au Sud à Haccourt et Visé au Nord.

Cet ensemble reste lui aussi très nettement détaché de l'ensemble des autres compartiments. Si sa progression est relativement moins forte que celle du premier ensemble, elle se situe cependant encore à un peu plus de trois fois la moyenne régionale, ce qui est encore très bien puisque cela correspond à un taux annuel moyen de 1,75 %.

C'est une seconde et dernière exception remarquable pour le mode de croissance. En effet, ici aussi les courbes sont régulièrement ascendantes et les effets de la conjoncture sont pratiquement imperceptibles. En fait, leur mode de croissance est en tous points comparable à celui observé ci-dessus.

Le gain de population est de 14 281 personnes pour les deux compartiments, ce qui correspond à 29,0 % du gain régional total et détermine le passage de cet ensemble de communes de 8,8 % à 10,4 % de la population des cinq secteurs.

L'évolution de la population dans l'ensemble des quatre compartiments examinés jusqu'à présent contraste avec celle de tout le reste de la région tant par l'intensité des taux d'accroissement que par la régularité de cette croissance dans le temps.

L'ensemble de ces 30 communes forme une auréole autour du centre de l'agglomération mais seulement vers le Nord, le Nord-Est, l'Est et le Sud. Dans cette dernière direction, on pourrait logiquement considérer que les parties hautes de Seraing et d'Ougrée puissent y être rattachés si on pouvait en isoler les chiffres de population ⁽¹⁾.

⁽¹⁾ C'est pourquoi sur la carte nous avons isolé les parties hautes de Seraing et d'Ougrée en y portant une hachure verticale mais plus lâche que celle des compartiments C1a et C1b.

Les côtés Nord-Ouest et Ouest de la région restent absents à ce niveau de croissance.

Les 33 323 habitants supplémentaires de ces communes équivalent aux deux tiers (exactement 67,6 %) des gains régionaux et la population de cette auréole passe de 94 786 habitants en 1947, soit 16,6 % de la région, à 128 109 habitants et 20,6 % de la région (5 secteurs). Les deux tiers des gains sont donc concentrés dans un ensemble de communes qui au départ ne représentait même pas un cinquième de la population régionale !

3) *Compartiments dont le taux d'accroissement est proche de deux fois la moyenne régionale.*

Ces compartiments sont au nombre de cinq et groupent 20 communes. Ils sont d'importance moyenne à faible. Ensemble, ils comptent 57 204 habitants en 1963 contre 48 682 en 1947, soit un gain de 8 522 personnes ou de 17,5 %, soit juste un peu plus de 2 fois la moyenne régionale. De ce fait, la part de cet ensemble passe de 8,5 % à 9,2 % des cinq secteurs.

La répartition géographique de ces compartiments est remarquable. On distingue deux parties. Quatre des cinq compartiments forment une bande continue en bordure extérieure Sud et Est de l'auréole précédente. La seconde partie est constituée par un compartiment de la bordure Hesbignonne. Il prolonge un peu vers le Sud-Ouest l'auréole des compartiments précédents, mais il subsiste encore une importante coupure au Sud-Ouest de l'agglomération.

Tous ces compartiments traduisent dans leurs courbes de croissance, à certains moments au moins, une réelle sensibilité à la conjoncture qui se marque surtout par des paliers voire des diminutions de population en période de basse conjoncture.

Le compartiment de la zone résidentielle Sud (C 2) qui va de Rotheux à Tilff en passant par Plainevaux et Esneux a surtout été sensible à la crise de 1953-1954, mais depuis il semble bien avoir perdu cette caractéristique et la période, pourtant si mauvaise au niveau régional, de 1958 à 1961, correspond chez lui à un taux de croissance très élevé, absolument comparable à ceux des compartiments des deux premiers groupes.

Ceci semble bien indiquer que ces communes entrent progressivement dans le même type de zone résidentielle que celle

des communes voisines appartenant à la première auréole. Dans quelques années et peut-être déjà maintenant, ce compartiment sera à rattacher aux communes des deux premiers groupes. Elles en auront toutes les caractéristiques essentielles : taux de croissance élevé et absence de répercussion de la conjoncture sur l'allure de leur croissance.

Les compartiments de la vallée de la Vesdre (F 1) et de la bordure Hesbignonne (H 2) semblent également évoluer dans le même sens, mais dans les deux, il y a eu un palier encore nettement sensible en 1960. A part cette faiblesse momentanée, la croissance a été forte pendant les trois autres années de cette période pourtant creuse. On est donc, à un niveau un peu moins avancé, mais très net quand même, de l'orientation vers une fonction résidentielle de même type que celle des communes de la première auréole.

Les deux autres compartiments sont surtout constitués par les communes du compartiment charbonnier de l'Est. Les compartiments E 1 et E2 sont imbriqués l'un dans l'autre et cependant on doit les distinguer car si leurs taux d'accroissement sont fort proches l'un de l'autre en 1963, ils y sont parvenus par des cheminement très différents au cours de la période envisagée.

Jusqu'en 1957, le compartiment E 1 avait eu une croissance assez rapide, bien qu'il ait accusé par des paliers et même de faibles régressions les années de crises 49-50 et 53-54. Mais depuis 1958, la crise, surtout charbonnière, a eu raison de cet élan et la population a diminué en 1958 et 1959 pour reprendre cependant une croissance d'allure faible en 1960 et 1961, puis plus rapide en 1962 et surtout en 1963. Il se peut qu'à l'avenir la croissance continue et même de façon plus régulière que par le passé, le gros à-coup dû à la régression charbonnière étant passé.

Les communes du compartiment E 2 ont un comportement très différent. De 1948 à 1957, leur augmentation de population est faible, inférieure à la moyenne régionale, et les paliers conjoncturels sont extrêmement nets. Par contre, à partir de 1958 le taux se relève et la croissance est telle qu'en 1963 on retrouve ce compartiment à un niveau très proche de deux fois la moyenne régionale. Cette brusque remontée au moment où l'ensemble régional se ressent si durement de la crise est d'autant plus inattendu que ces communes appartiennent aussi à la zone charbonnière.

Les taux d'accroissement observés au cours des six dernières années sont comparables à ceux des compartiments des deux premiers groupes. Il se produit probablement une intégration progressive de ces communes dans cette zone résidentielle, c'est un fait qui doit retenir l'attention.

Pour le compartiment E 1, seuls les taux des deux dernières années sont comparables; c'est court comme période pour en tirer de telles conclusions, mais de par la position fort imbriquée de ses communes avec celles de E 2, c'est une tendance qui paraît logique et qu'il conviendra d'observer de près.

4) *Compartiments dont le taux d'accroissement dépasse un peu la moyenne régionale.*

Ces compartiments sont au nombre de deux. Ils regroupent 13 communes et sont l'un d'importance moyenne et l'autre plus important. Ensemble, ils comptent 63 049 habitants en 1963 contre 57 053 en 1947, soit un gain de 5 996 personnes ou 10,5 %, soit un peu plus que la moyenne régionale (1,22 par rapport à cette moyenne). De ce fait, la part de cet ensemble n'a que très légèrement progressé en passant de 9,95 % à 10,11 % de l'ensemble des cinq secteurs.

La répartition géographique de cet ensemble est d'autant plus remarquable que ses 13 communes forment un seul bloc compact qui vient fermer vers le Sud-Ouest l'auréole double formée par les groupes précédents. Ainsi ce vide est comblé mais par un groupe qui se montre peu dynamique sur le plan résidentiel, mais il faut bien reconnaître qu'il contient trois communes essentiellement charbonnières et que les autres ont des parts encore non négligeables de leur population qui dépendent de cette activité en déclin.

La distinction entre les deux compartiments dont les comportements diffèrent vient de là.

Le compartiment G 2 est constitué des deux grosses communes charbonnières de Montegnée et Grâce-Berleur. Malgré les paliers des deux crises, leur population avait progressé de 14 % au cours des 10 premières années. Mais, dès 1958 et 1959, le rythme de croissance se réduit à presque rien et les années 60 et 61 provoquent une régression sensible. Après une croissance de 1,7 % en 1962, un nouveau palier se marque pour 1963 qui est atteint avec une

augmentation de moins de 12 % alors qu'on avait atteint 14 % en 1957 et même 14,7 % en 1959. L'avenir résidentiel de ces communes constitue un problème sérieux qui devra être approfondi.

Le compartiment B 2 (a + b) est déjà lui-même un assemblage mais dont les deux parties sont très semblables sur le plan de la croissance de la population ⁽¹⁾.

Les communes de B 2 a font depuis longtemps partie intégrante de l'agglomération industrielle, mais elles possèdent encore des réserves de terrains lotissables. Elles doivent aux nombreuses constructions de logements sociaux effectuées sur leur territoire le fait d'avoir continué à accroître leur population.

Les communes de la partie B 2b sont encore marginales par rapport à l'agglomération urbaine et industrielle proprement dite, sauf dans la bande de leur territoire située dans la plaine alluviale étroite de la rive gauche de la Meuse. L'avenir de leur progression de population est aussi lié à un accroissement de leur capacité résidentielle permettant l'installation d'immigrants.

5) *Compartiments dont le taux d'accroissement est inférieur à la moyenne régionale.*

Avant de passer à l'examen des compartiments dont la croissance est inférieure à la moyenne régionale, observons leur répartition sur la carte.

Il s'agit essentiellement du *coeur même de l'agglomération*, à savoir : le centre urbain ou centre d'échanges, plus Ans, Glain et St-Nicolas; le compartiment des industries légères de l'aval; le compartiment des industries lourdes de l'amont ⁽²⁾.

Il ne reste en plus de cela qu'un petit compartiment dans la partie amont de la vallée de la Vesdre et deux petites communes de l'extrémité Nord.

Ayant pris connaissance de cette répartition vraiment schématique, il sera plus intéressant d'analyser les nuances qui subsistent au sein de cet ensemble.

⁽¹⁾ La partie B2 a a augmenté de 10,2 % et la partie B2b de 9,3 %; de plus les rythmes ont été concordants.

⁽²⁾ A deux communes près : Boncelles et Flémalle-Grande.

1° *Deux compartiments connaissent encore des accroissements appréciables, de l'ordre de 8 %.* — Le premier J 3 est un ensemble insignifiant constitué par les deux communes de Lixhe et Mouland qui tardent à entrer vraiment dans l'agglomération, chacune pour une raison bien particulière. Pour Lixhe c'est sa situation assez isolée en languette entre Meuse et Canal Albert qui joue et surtout la pollution par poussières qui y règne à cause des cimenteries proches et situées à l'Ouest ! Pour Mouland, c'est sa position malheureuse dans le cadre des lois linguistiques plus son récent rattachement au Limbourg qui ne facilitent rien pour son aménagement tant en zones industrielles que résidentielles.

Le second est le compartiment fort important de l'Aval avec les communes de Herstal, Wandre et Cheratte. En 1957, l'augmentation de population avait atteint 9,4 % avec passage par deux paliers conjoncturels absolument typiques. En 1958 et 1959, il y avait encore eu une faible augmentation, puis les pertes commencent en 1960 et 1961, plus une perte d'un pour-cent par le réajustement du recensement.

En 1962 et 1963, la progression a repris mais assez faiblement. Ce compartiment possédant aussi une certaine activité charbonnière, cette régression depuis 1957 n'est pas étonnante. Avec le développement industriel déjà fortement amorcé de la Basse-Meuse et les premières constructions d'usines au parc industriel des Hauts-Sarts, il ne fait pas de doute que ce compartiment va reprendre une courbe ascendante et que grâce aux terrains encore disponibles, les zones résidentielles proposées au plan du secteur de la Basse-Meuse se garniront rapidement. Ce compartiment tendra donc à s'intégrer dans l'auréole résidentielle vue au début de cette analyse.

2° *Deux compartiments se situent de part et d'autre de la moitié de la moyenne régionale.* — Le premier dont la population a augmenté de 5,5 % est assez important; il s'agit du compartiment formé par les communes d'Ans, Glain et St-Nicolas dont la population est passée de 27 839 à 29 380, soit un gain de 1 541 habitants.

En fait, la population avait déjà atteint ce niveau en 1957 avec une croissance irrégulière tout à fait caractéristique. Depuis lors ce groupe de communes, encore assez « charbonnières » mais

aussi très proches du centre urbain, a subi les effets de la crise charbonnière mais avec un an de retard car il y eut encore une augmentation de 0,8 % en 1958. Si le déclin de 59 à 61 ne fut pas très marqué, par contre le réajustement statistique du recensement entraîne ici une perte de 2,5 % dont une bonne part revient probablement à ces trois années précédentes au cours desquelles bien des étrangers sont partis sans se donner la peine de le signaler à la commune.

En 1962 et 1963, l'augmentation a repris et ce à un rythme très convenable puisque supérieur à 1 % l'an. Il est possible que cette progression continue, elle dépendra essentiellement ici aussi de l'effort de construction qui sera entrepris tant en logements mêmes qu'en créations d'entreprises nouvelles dans les zones industrielles toutes proches.

Le second compartiment, celui de la Vesdre avec les communes de Forêt, Fraipont et Nessonvaux, est en véritable stagnation (+ 2,5 % en seize ans !). En 1955, sa population avait même un peu baissé, elle a augmenté de près de 3 % en 1956-57, puis nouvel arrêt et diminution en 1959. Après 3 années de stagnation de 1960 à 1962, elle a progressé de 1,9 % en 1963. Une amélioration des moyens de transports vers la région liégeoise, surtout en rapidité, faciliterait certainement l'intégration toujours hésitante à l'heure actuelle, de ces communes dans l'agglomération liégeoise.

3° Deux compartiments se situent en-dessous du niveau de leur population de 1947. — Il s'agit des deux compartiments les plus importants en volume de population ! Ensemble, ils comptent en 1963, 249 680 habitants contre 253 231 en 1947, soit une perte de 3 551 personnes ou 1,4 %. De ce fait, leur part dans l'ensemble des cinq secteurs est passée de 44,8 % en 1947 à 40,1 % en 1963. C'est une réduction très sensible.

Le compartiment de l'Amont avait augmenté légèrement (3 %) entre 1947 et 1957, mais depuis 1958 la diminution est continue. Elle s'est réduite à peu de chose en 1963. Il y a là un double effet : celui de la crise, notamment charbonnière, mais aussi et surtout la réduction de la fonction résidentielle pour toute la partie du secteur située dans la plaine alluviale.

Si on pouvait couper en deux le territoire de chaque commune et prendre séparément leur partie en plaine et leur partie en versant

ou sur les plateaux, on assisterait pour les parties en plaine à une diminution bien plus considérable que celle observée ici de 946 habitants seulement mais compensée par un accroissement très important de la population résidant dans les nouveaux quartiers construits sur les hauteurs Sud et Nord du compartiment.

C'est pourquoi nous avons dit à propos du compartiment C 1 a que les hauteurs de Seraing et d'Ougrée devraient logiquement y être incorporées et que sur la carte, nous les avons hachurées de la trame du compartiment C 1 a.

Le compartiment du centre urbain se défend depuis des décennies contre les pertes de population. Il importe de signaler que si le compartiment précédent diminue surtout par solde migratoire négatif, par contre le centre urbain diminue lui par excédent des décès sur les naissances. Les soldes migratoires restent légèrement positifs à fin 1963 : + 795 personnes ⁽¹⁾.

Rien que pour maintenir la population à son niveau actuel, il faudrait donc que le solde migratoire soit positif et de l'ordre de 250 personnes par an environ dans l'état démographique actuel.

6) *Les communes extérieures à l'ensemble des compartiments examinés.*

En dehors des compartiments analysés ici, il reste 55 communes appartenant à l'ensemble formé par les cinq secteurs.

Ces communes ne font pas partie de l'agglomération mais elles trouvent à l'intérieur de celle-ci les équipements de niveau supérieur dont elles ont besoin. Nous avons vu aussi qu'elles y envoient plus d'une moitié de leur population active. C'est à ces titres qu'elles font partie de la Région Liégeoise.

Par suite du caractère stagnant de leur population qui est passée de 44 817 habitants en 1947 à 45 136 en 1963, soit un gain minime de 319 habitants, ou de 0,71 % en seize ans, leur part dans l'ensemble des cinq secteurs est passée de 7,8 % à 7,3 %.

Cette masse de communes est répartie en trois zones : une au Nord-Ouest, une à l'Est et une au Sud. Leur évolution future, surtout pour les migrations définitives, dépendra pour celles en

⁽¹⁾ Ce chiffre concerne en fait l'ensemble Liège, Bressoux et Glain, cette dernière commune n'étant pas reprise dans le centre urbain ici examiné.

bordure directe de l'agglomération actuelle de l'intégration ou non d'une partie ou de la totalité de leur territoire dans le périmètre d'agglomération. Pour les autres, le développement de la fonction résidentielle n'est guère probable que pour celles qui sont les mieux situées par rapport aux voies de communication et aux moyens de transport en commun.

En conclusion.

La réduction d'importance de la partie centrale concerne en fait deux compartiments et pas seulement le centre urbain. L'amont est aussi dans le même cas.

Le glissement du centre de gravité de la population s'effectue vers l'Est-Nord-Est car la zone résidentielle de rive droite du fleuve est surtout imposante dans sa partie Sud.

C'est le déséquilibre des gains entre les deux rives du fleuve qui frappe le plus. Une répartition par rive *pour les compartiments qui ont augmenté de population*, donne 59 % des gains à la rive droite contre 41 % à la rive gauche.

Or, au départ, en 1947 la rive gauche ici reprise atteignait 146 767 habitants, soit 25,6 % des cinq secteurs, tandis que la rive droite ne comptait que 129 062 habitants, soit 22,5 %.

C'est donc bien un déséquilibre des gains par rapport à la situation de départ puisque c'est la rive la moins peuplée qui emporte la plus grosse part des gains. En fait, la rive gauche voit sa population passer de 146 767 habitants à 168 384, soit un gain de 21 617 personnes ou 14,8 % tandis que la rive droite voit sa population passer de 129 062 habitants à 160 176, soit un gain de 31 114 personnes ou 24,1 % !

La différence dans le rythme de progression est très marquée ; il en résulte que par rapport à l'ensemble des secteurs, les parts sont maintenant de 27,0 % au lieu de 25,6 % en 1947 pour la rive gauche et de 25,8 % au lieu de 22,5 % en 1947 pour la rive droite. L'écart qui était de 3,1 % en 1947 n'est plus que de 1,2 % en 1963.

Rappelons pour terminer que l'évolution des emplois offerts sur les deux rives du fleuve se fait et se fera de plus en plus à l'avenir au très net avantage de la rive gauche, ce qui conduit à un accroissement plus que proportionnel des passages d'une rive à l'autre dans l'agglomération.

III. — LE ROLE DES ÉTRANGERS DANS LES MOUVEMENTS
MIGRATOIRES ET DANS L'ACCROISSEMENT DE LA POPULATION (1)

La part des étrangers dans l'augmentation de la population des cinq secteurs entre 1947 et 1964 est pratiquement des 4/5, exactement 79,7 % ;

- l'accroissement total est de 56 107 personnes ;
- l'accroissement des étrangers est de 44 754 personnes, soit 79,7 % ;
- l'accroissement des Belges est de 11 353 personnes, soit 20,3 %.

La part de la population étrangère devient donc impressionnante.

Le nombre des étrangers s'est accru de 82 % et de ce fait leur pourcentage dans la population totale est passé de 9,54 % en 1947 à 15,80 % en 1964. Ainsi pratiquement, un habitant sur six est un étranger ; ils sont 99 420 au 31-12-64, contre 54 666 en 1947 et 83 295 en 1961.

La répartition par secteur montre des différences de proportions fort sensibles, différences qui se sont accrues entre 1947 et 1964. L'écart qui était de 2,7 % entre secteurs extrêmes est passé à 6,9 %.

De plus, l'ordre des secteurs n'est plus le même quant à la proportion d'étrangers.

- 1° La première place aux deux dates revient au secteur Nord qui comprend le compartiment charbonnier principal. Le pourcentage des étrangers y a augmenté de 78,5 % en passant de 11,22 % à 20,03 %. Il y a là un étranger sur cinq personnes, mais le rythme de progression est un peu inférieur à la moyenne régionale.
- 2° C'est en 1964 le centre urbain qui occupe la 2^e place avec 16,23 % alors qu'en 1947 il était en 4^e place avec seulement 8,55 %. La progression est ici de 89,8 % soit nettement plus que la moyenne régionale. De ce fait d'ailleurs, la proportion des étrangers est maintenant légèrement supérieure à la pro-

(1) Ayant obtenu ces derniers jours les chiffres de 1964, nous partirons de cette base encore plus proche de la situation actuelle. De 1963 à 1964, la population des cinq secteurs a augmenté de 6 732 personnes, soit 1,17 % de la population de 1947 et 1,08 % de la population de 1963.

portion moyenne de la région. C'est une évolution récente. En effet, en 1961 le centre urbain n'était encore qu'en troisième position et le pourcentage d'étrangers était de 12,99 %. L'étude détaillée du secteur V sur la base de quartiers que nous avons établis a permis une étude fouillée de leur répartition dans le centre urbain. Nous l'exposerons dans un prochain article.

- 3° Le secteur Sud a perdu sa seconde place mais il a néanmoins augmenté lui aussi son pourcentage d'étrangers qui passe de 10,57 % à 15,02 %, soit une progression de 42,2 % seulement, près d'une fois moins que la moyenne régionale. C'est un fait à retenir.
- 4° C'est la Basse-Meuse qui passe en quatrième place au lieu de la cinquième en 1947. Son pourcentage est passé de 8,52 % à 14,42 % soit une augmentation relative de 69,2 %, donc moins forte pourtant que la moyenne régionale.
- 5° La dernière place revient au secteur Est, troisième en 1947 et qui contient pourtant le compartiment charbonnier de l'Est. Son pourcentage est passé de 9,85 % à 12,12 %, soit une progression relative de 33,2 % seulement, soit une proportion 2,5 fois moins forte que la moyenne régionale.

Il convient de remarquer que les secteurs de rive droite, les secteurs Sud et Est, sont ceux qui ont le moins absorbé d'étrangers (+ 42,2 % et + 33,2 %). Tandis que le secteur Nord, entièrement de rive gauche, et le secteur Basse-Meuse principalement de rive gauche, ont augmenté leurs pourcentages d'étrangers dans des proportions beaucoup plus grandes (+ 78,5 % et + 69,2 %).

On pourrait schématiser la situation de la façon suivante : les communes en forte expansion de population sont celles où la construction de maisons nouvelles est importante. Celles-ci sont principalement occupées par des Belges habitant déjà dans la région liégeoise. Les nombreux étrangers supplémentaires trouvent surtout à se loger dans les communes d'où les Belges sont partis (cas de Liège) où ils occupent davantage des immeubles déjà existants.

C'est ce processus qui est à la base de l'accroissement considérable du nombre des étrangers dans le centre urbain. Il en est

d'autant plus inévitablement ainsi que les dispositions légales pour l'accès à la propriété avec obtention de primes ou à la location de logements sociaux font peu de place aux étrangers qui, de ce fait, doivent chercher à se caser où ils peuvent. Ces faits méritent de retenir l'attention.

Le cas du centre urbain illustre de façon typique ce mécanisme. De 1947 à 1964, la population totale y a diminué de 1 792 habitants. Pendant le même laps de temps, il y a eu une augmentation du nombre des étrangers de 13 176. Sans leur apport, il y aurait eu une perte de 14 968 habitants. Etant donné qu'il y a eu un excédent des décès sur les naissances de 4 000, il en résulte que le centre urbain a enregistré pendant cette période un solde migratoire *négatif* de près de 11 000 Belges, soit environ 650 Belges en moins chaque année.

Certes, le centre urbain connaît une importante construction surtout en appartements dans les immeubles en hauteur, mais la proportion des étrangers dans ces nouveaux logements est minime. Donc les étrangers ont pris la place soit de Belges décédés et non remplacés, soit de Belges partis hors du centre, soit de ceux qui sont allés se loger dans les appartements des immeubles neufs.

Si une véritable politique d'immigration doit être entreprise, il faut absolument que le problème du logement des étrangers soit étudié et que des solutions convenables y soient apportées puisque, dès à présent, ils interviennent pour 80 % dans l'accroissement de la population.

La part des étrangers dans les soldes migratoires de 1962 et 1963 mérite de retenir l'attention. Ces deux années sont intéressantes car elles se situent de part et d'autre de la moyenne.

En effet, en 1962 pour les 5 secteurs, le solde migratoire des étrangers correspond à 98,34 % du solde migratoire de la population totale. En 1963, par contre, les étrangers n'interviennent, bien qu'un peu plus nombreux qu'en 1962, que pour 70,80 % du solde migratoire de la population totale.

De ces différences entre ces deux années, il ressort surtout que le solde migratoire des Belges est extrêmement changeant d'une année à l'autre puisque de 56 seulement en 1962 il passe brusquement à 1 532 en 1963. C'est un problème qui devra être étudié sur une période plus longue pour essayer d'en saisir les causes.

En conclusion, sur le plan des migrations définitives globales, la toute grosse part revient aux étrangers. Mais, au fond, ce ne sont pas eux qui assurent l'expansion de population des communes en forte croissance, ils viennent prendre la place de ceux qui sont partis vers les zones résidentielles.

Le cas du centre urbain illustre bien ce phénomène et le fait que les deux secteurs de rive droite, c'est-à-dire ceux où nous avons enregistré les plus forts gains de population, n'ont augmenté leur pourcentage d'étrangers que dans une proportion une fois moindre que celle de la moyenne régionale, confirme ce mécanisme de mise en place par relais.

(Séminaire de Géographie de l'Université de Liège)
